

66536, *doğru* = 1888.

M^og
 Le baron de Trolldenier
 proteste contre l'inscription
 de M^r Heissner sur la liste des électeurs
 pour le motif que M^r Heissner depuis
 son election n'a pas eu de conseil
 provincial ou été dans le cas d'interpellation
 au tribunal de Trolldenier par suite
 d'interpellations avec elles de conseil
 général - et demande en conséquence
 que M^r Heissner ne soit pas
 admis à voter

Munich le 7 janvier 1889

Trolldenier

Me Varick

Les membres du Bureau

L. J. M. Varick

J. J. M. Varick

Me Varick

Munich le 7 janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Le Président du tribunal

Ch. de Trolldenier

RAPPORT D'ÉLECTION

Département de *la Lozère*

Les élections du *5 Janvier 1888* ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits _____

Nombre des votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____ dont la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : *M. M.* _____ voix.

Monsieur _____ a été proclamé Sénateur
comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité
absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Notre *6^e* Bureau vous propose en conséquence de valider
son élection.

2^e Colonne

2^e Duchon

M^r De Rozière

M^r De Colombet

10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
20 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
30 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
40 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
50 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
60 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
70 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
80 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
90 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
100 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
110 1 2 3 4 5 6 7 8
120
130
140
150
160
170
180
190
200
210
220
230
240
250
260
270
280
290
300

10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
20 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
30 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
40 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
50 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
60 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
70 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
80 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
90 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
100
110
120
130
140
150
160
170
180
190
200
210
220
230
240
250
260
270
280
290
300

M ^{re} De Rozière		M ^{re} de Colombes			
10	/ / / / / / / / / /	10	/ / / / / / / / / /		
20	/ / / / / / / / / /	20	/ / / / / / / / / /		
30	/ / / / / / / / / /	30	/ / / / / / / / / /		
40	/ / / / / / / / / /	40	/ / / / / / / / / /		
50	/ / / / / / / / / /	50	/ / / / / / / / / /		
60	/ / / / / / / / / /	60	/ / / / / / / / / /		
70	/ / / / / / / / / /	70	/ / / / / / / / / /		
80	/ / / / / / / / / /	80	/ / / / / / / / / /		
90	/ / / / / / / / / /	90	/ / / / / / / / / /		
100	/ / / / / / / / / /	100	/ / /		
110	99	110	93		
120		120			
130		130			
140		140			
150		150			
160		160			
170		170			
180		180			
190		190			
200		200			
210		210			
220		220			
230		230			
240		240			
250		250			
260		260			
270		270			
280		280			
290		290			
300		300			

1^{re} section

M ^r Roussel		M ^r De Rozière		M ^r De Colombei		M ^r Groussel	
10	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	10	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	10	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	10	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
20	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	20	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	20	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	20	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
30	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	30	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	30	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	30	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
40	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	40	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	40	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	40	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
50	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	50	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	50	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	50	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
60	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	60	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	60	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	60	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
70	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	70	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	70	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	70	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
80	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	80	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	80	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	80	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
90	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	90	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	90	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	90	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0
100	1.2.3.4.5.6.7.8.9.0	100	1.2.3.4	100	1.2.3.4.5	100	1.2.3
110	1	110		110		110	
120		120		120		120	
130		130		130		130	
140		140		140		140	
150		150		150		150	
160		160		160		160	
170		170		170		170	
180		180		180		180	
190		190		190		190	
200		200		200		200	
210		210		210		210	
220		220		220		220	
230		230		230		230	
240		240		240		240	
250		250		250		250	
260		260		260		260	
270		270		270		270	
280		280		280		280	
290		290		290		290	
300		300		300		300	

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 5 Janvier 1888,
à Mende, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le Cinq du mois de Janvier
nous (1) de Cabochon Charles Marie Joseph, Président
du tribunal de première instance de Mende, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil général à Mende
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 19 Décembre 1887
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. Abrial Frédéric (docteur-médecin), né le 22 Octobre 1814
- M. Lure Louis (Conseiller général), né le 27 Mars 1829
- M. Meyron Mame Sébastien (Négociant), né le 6 Avril 1842
- M. de Prato Roger (Fonctionnaire), né le 11 Avril 1867

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Albert Paul,
Conseiller général (né le 21 Mars 1870), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>Z</i>	—	<i>794</i>	électeurs. —
2 ^e Section,	—	<i>H</i>	—	<i>V</i>	—	<i>201</i> —
3 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2) <i>Wayne Victor Philippe mende</i>
		M. <i>Zuffier Louis le malzien</i>
1 ^{re} SECTION	Scrutateurs	M. <i>Desmet Victor Châteauneuf</i>
		M. <i>Priester Arsène Langogne</i>
		M. <i>Leisfer Gaston Vobron</i>
		M. <i>Beyer Pierre mende</i>
2 ^e SECTION	Président	M. <i>Terrière Jean Louis Bane</i>
		M. <i>Scrotes Jean Pierre Châteauneuf</i>
2 ^e SECTION	Scrutateurs	M. <i>Priester Jean Antoine Langogne</i>
		M. <i>Samerckel Louis Hippolyte Bane</i>
		M.
		M.
3 ^e SECTION	Président	M.
		M.
3 ^e SECTION	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
		M.
4 ^e SECTION	Président	M.
		M.
4 ^e SECTION	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
		M.
5 ^e SECTION	Président	M.
		M.
5 ^e SECTION	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

7 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

8 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

9 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

10 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	192	192		
2 ^e idem.....	200	200		
3 ^e idem.....	}	}		
4 ^e idem.....	}	}		
5 ^e idem.....	}	}		
6 ^e idem.....	}	}		
7 ^e idem.....	}	}		
8 ^e idem.....	}	}		
9 ^e idem.....	}	}		
10 ^e idem.....	}	}		
TOTAUX.....	392	392		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À								
				M. Roussel Chénou	M. Rogier Syren	M. de Combaud	M. Rouget Fournier	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	192	192	..	101	94	98	93					
2 ^e idem	200	200	..	109	102	94	92					
3 ^e idem												
4 ^e idem												
5 ^e idem												
6 ^e idem												
7 ^e idem												
8 ^e idem												
9 ^e idem												
10 ^e idem												
TOTAUX.....	392	392	..	210	196	189	188					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	398
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	392
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	392

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	392
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	11
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	392
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾	197

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Rousfel Théophile	deux-cent-dix	210
M. de Rozière Eugène	Cent-quatre-vingt-seize	196
M. de Colombet Anatole	Cent-quatre-vingt-neuf	189
M. Grosset Frédéric	Cent-quatre-vingt-cinq	185
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	rien	

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Rousfel Théophile*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

À l'ouverture de la séance, M. Grosset fait une proposition pour élever contre l'inscription de M. Rozière, Conseiller général du Canton de Parthenay, sur la liste des électeurs par le collège qui réunit son domicile au Conseil général, il a été nommé juge d'instruction. - Par son - Cette réclamation a été mentionnée au précédent procès-verbal, après avoir été paraphé "ne validetur" - La décision du bureau est que M. Rozière, inscrit sur la liste électorale, et n'ayant pas été considéré comme demi-journaux par le Conseil général, peut prendre part au vote - Dans la première séance, il a été constaté en ouvrant les bulletins que celui-ci en contenait un second, et que le second bulletin était identique au premier et son contenu le même. Il n'a été tenu compte que d'un seul, et le second bulletin a été jeté ensemble avec les autres au précédent procès-verbal -

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de un sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Alfred Cabanis
J. M. M...
J. M. M...
J. M. M...

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège ^{est} et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾ *Sauf Monsieur Abinal qui ne s'est pas présenté et qui a été remplacé par Monsieur Rouget Antoine né le 24 Août 1824 à St Gault le Prieur*

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

des membres des deux sections ne s'étant pas présentés ont été constitués, avec les premiers électeurs présents qui sont venus :

1^{re} Section
 Président - *Vincens Jules 24 ans*
 Assesseurs - *Fouquet Assise 46 ans*
 Meyue Victor 42 ans
 Abinal Pierre 35 ans
 Bayer Pierre 32 ans

2^e Section
 Président - *Bayer Paul 34 ans*
 Assesseurs - *Corriveau Jean Louis 56 ans*
 Joubert Alexandre 57 ans
 Joubert Louis 45 ans
 Lejeune Gaston 36 ans

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	192	192		
2 ^e idem.....	199	199		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	391	391		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. A. Bruin bycin	M. de Ghander Ananda	M. J. J. J. J. J. J. J. J. J.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section.....	192	192	"	99	93	"							
2 ^o idem.....	199	195	"	108	91	1							
3 ^o idem.....													
4 ^o idem.....													
5 ^o idem.....													
6 ^o idem.....													
7 ^o idem.....													
8 ^o idem.....													
9 ^o idem.....													
10 ^o idem.....													
TOTAUX.....	391	391	"	207	183	1							

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	<i>391</i>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	<i>391</i>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	<i>391</i>

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	<i>391</i>
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	<i>"</i>
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	<i>391</i>
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....	<i>196</i>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.
 (2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>de Rozière Eugène</i>	<i>deux-cent-sept</i>	<i>207</i>
M. <i>de Colomber Amédée</i>	<i>Cent-quatre-vingt-trois</i>	<i>183</i>
M. <i>Franzetti Pierini</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>rien</i>	

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *de Rozière Eugène*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diversés du bureau.

*Sur premier bureau deux bulletins identiques le premier tour dans un seul et même pli. de premier tour a été compté.
Sur le deuxième bureau le même fait s'est reproduit pour deux bulletins doubles et il a été prouvé de même.
Les bulletins qu'il s'agit ont été annulés sans présence par le bureau après avoir été signés par M. le Président.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *Six* heures.

Le Président,

M. de Lubin

Le Secrétaire,

J. P. M...

Les Membres du bureau,

*Huyghe
Dussel
L. J. J. J.*

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
7 ^e idem																				
8 ^e idem																				
9 ^e idem																				
10 ^e idem																				
TOTAUX																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾ ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 et 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 8, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 à 12, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

} Rien

Enfin, sous les n°s 13 à 15, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

M. de Labrousse

Le Secrétaire,

Labrousse
Gautier de Bray
Hugues

de la Lozère

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Albaret Pierre	délégué de St-Alban	Tanlhac Jean	
2	Aldebert Louis	id de St-Hippolyte	Roux Jean	
3	Albinal	Conseiller d'arrondissement	"	
4	Albaric Augustin	délégué de Font-de-Montbrun	Compagny Adolphe	
5	Albaric Maire	id de St-Martin-de-Ventadour	Touge Jacques	
6	Ala Martin	id d'Anzillac	Trieur Louis	
7	Alanche Pierre	id de Fournels	Conort	
8	Alanic Jean	id de Pradols	Vaissade Auguste	
9	Argenson Louis	id de Roussel	Aquilhon Albert	
10	Andrieu Eudore Marie	id de St-André-de-Capuz	Ferrand adjoint	
11	Arnaut Louis	id de Espagnac	Lafabrie Auguste	
12	Arnaut	id de Florac	Carrière	
13	Arnault Louis	id de Monde	Muller Schmas	
14	Astier Jules	id suppléant Montbel	Astier Jules	M. Astier Jules, délégué suppléant remplace M. Astier maire délégué
15	Astier adjoint	id Montbel	Astier Jules	
16	Augade Pierre	id de Balsièges	Malaval Jean	
17	Auzier Jean	id de Monastier	Achor Jean Baptiste	
18	Albrand Paul	conseiller général	"	
19	Baduel Jean Antoine	délégué de Jarols	Seloustal Jean	
20	Baffie	conseiller général	"	
21	Batfol Jean Pierre	délégué de Bermes	Joubert Eusèbe	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
22	Balmradier Basile	Délégué de Chirac	Larigue Charles	
23	Barandon Félix	id de St Etienne du Val d'Auvergne	Mersadier Pierre	
24	Barandon Louis	Conseiller général	"	
25	Barandon Alexandre	Délégué de St Etienne	Olivier Henri	
26	Barlet Edilon	Délégué de Cullymes	Grousset Jean Baptiste	
27	Barret Jean Pierre	id de Bidane's	Courtes Edouard	
28	Bayle Antoine Simon	id de St Colomb d'Auvergne	Bayle Antoine	
29	Beaugrand Pierre	id de Lajo	Baffie Jean Pierre	
30	Berrot	id de Mende	Muller Delmas	
31	Bernis (de)	id de Coches	Creissent Augustin	
32	Besse Antoine	id de St Etienne du Val d'Auvergne	Brun Jean Baptiste	
33	Bessière Etienne	id Chirac	Larigue Charles	
34	Bestion Marie	id Born	Martin Guillaume	
35	Blanc	id Blymond	Noret Auguste	
36	Blanc	Conseiller d'arrondissement	"	
37	Blanquet Pierre Antoine	Délégué de Rorivie	Roux Augustin	
38	Blanquet Amédée	id Langogne	Pagis Ad.	
39	Borricel	id Allene	Amouroux Jean Pierre	
40	Bornal Jacques	id Rieusset	Pranier Etienne	
41	Bornaric Georges	id Chassand	Bernard Jean Louis	
42	Bornet Marie	id Albarot St Marie	Albapart Pramin	
43	Bornet Victor	id Châteauneuf	Chazal Martin Jean	
44	Bornet Louis	id Langogne	Pagis Ad.	
45	Bornet Pierre	id suppléant Langogne	Pagis Ad.	
46	Bornet Pierre	id Lannijols	Poucher François	
47	Bornet Marie	id Charbault	Biron Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
48	Bornet	conseiller général	"	
49	Bornet	conseiller d'arrondissement	"	
50	Borhomme	délégué de Boudon	Delatare Auguste	
51	Bornesille	id de Grandmoulin	Chaurand Auguste	
52	Boiral Marie	id de St-Pierre	Brajan Vincent	
53	Boussierolles Marie	id de St-Herzal D'Albigeus	Massagnin adjoint	
54	Bouichet Jean Pierre	id de St-Pierre du Jan	Baldet Jean Pierre	
55	Boudet Laurent	id des Boudons	Delatare Auguste	
56	Boudon Marie	id de St-Herzal de Boudon	Juri Françoise mère	
57	Bourbon Scipion	id de Naisac	Figuier Philippe	
58	Bourdier Jean	id de Meymeis	Chommay (de) Ernest	
59	Bourgade Paul	id de St-Herzal v. d. f. e.	Gausson	
60	Bourriol Xavier	conseiller général	"	
61	Bottan	conseiller général	"	
62	Bayer Ferdinand	délégué de Langogne	Tagès ad.	
63	Bayer Auguste	id de Badaroux	Bros Antoine	
64	Bayer Louis	id de Marchault	Champagne Alexandre	
65	Bayer	conseiller général	"	
66	Bayer docteur médecin	conseiller d'arrondissement	"	
67	Bayer Procureur de la république	id	"	
68	Breumont Marie	délégué de Servières	Bortanin Emile	
69	Bresson Pierre	id de St-Herzal	Benoit Pierre	
70	Bresson Basile	id de la Canoue	Chalil Henri	
71	Bresson Oswald	id de Langogne	Tagès ad.	
72	Bros Marie	id de St-Herzal	Richard Hippolyte	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
73	Bruin (de)	conseiller général	"	
74	Broussou Hippolyte	délégué de Marziols	chaumont Claude Valarie Antoine	
75	Bruce adjoint	id de St Julien d'Arpaon	Boissier Olivier	
76	Bruce	Conseiller d'arrondissement	"	
77	Brun Paulin	délégué du Buisson	Portatier Blaise	
78	Buisson	id de Mandé	Muller Schmas	
79	Buisson Marie	id de Gabrac	Puech adjoint	
80	Carouge alphonse	id de St Germain de C.	Tout Louis Lucile	
81	Carbomier	id de Charac	Dufour "	
82	Carrière Jules	id de St Rome de dolan	Lescure Odilon	
83	Castanier Samuël	id de Trémois	Chandaignes Jean B ^{te}	
84	Castanier Aimé	id de Marziols	Boussuge Théodor	
85	Causse adjoint	id de Gabelles	Taparel Jean Pierre	
86	Causseignac	id de St Pierre des trépins	Aragon Marin	
87	Cayroche Théophile	id de Arzac de Randon	Boyrac Antoine	
88	Chabbert	id de St Maurice de Boye	Hermet "	
89	Chabrol Casimir	id de St Julien d'Arpaon	Boissier Olivier	
90	Chambon (de)	Conseiller d'arrondissement	"	
91	Chalidon Marie	délégué de Cabrières	Vouet Louis	
92	Chapelo Marie	id de Villan	Bringer Pierre	
93	Chaptal Orest	id de Chastel-Mour	Badaroux Etienne	
94	Chaptal	id de Florac	Carrière "	
95	Chardès Camille	id de Balmucc	Sorochon Joseph	
96	Chareyre Théophile	id de Fage St Julien	Farges Auguste	
97	Charpal (de) Jules	id de La Capelle	quintin Camille	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
98	Charrier	conseiller général	"	
99	Chassang	délégué d'Arzene D'opche	Chaurat Odilon	
100	Chassang Marie	id de St-Juery	Couzezy ..	
101	Chaurat Henri	id de la Page Montbéliard	Diège Jean	
102	Chaze Etienne	id Chaudoye	Roux Odilon	
103	Chevaller Marie	id Bagnols	Chevaller Sylva	
104	Chevaller adjoint	id Mende	Moulier Delmas	
105	Cellier Jean Pierre	id Taulhac	Sauront Grannis	
106	Clavel Marie	id de Luc	Chabaleri Jean	
107	Claviere Auguste	id de St-Mans	Heier Jean Baptiste	
108	Colombet (de) Anatole	conseiller général	"	
109	Comte Mathieu	délégué de St-Jean Chazome	Noël Cosmin	
110	Constant Benjamin	id de la Bioule	Serpantier Antoine	
111	Constant Edmond	id de St-Germain du Haut	Brunel Antoine	
112	Cordesse	id de Chomac	Dufour	
113	Cordesse	id de Recanle de Froment	Delmas	
114	Corsac (de) Léon	id de Servières	Boutanin A.	
115	Costetongue (de) Paul	id de Meymes	de Chommoz	
116	Coudere Baptiste	id de Langogne	Jagès Ad.	
117	Coudere Henri	id de Chirac	Larigne Charles	
118	Coulomb Pierre	id de Marichamp	Fraisse Jean	
119	Coulomb Jean Louis	id de Barjac	Praimer Ernest	
120	Coumoul Eugène	id de Gornas	Joubert Ph.	
121	Courr Guillaume	id Malzeville	Toussier Jean Pierre	
122	Courtes Gédéon	délégué suppléant Bedon		Remplacé M. Collet en vertu par le conseil de préfecture

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
123	Coutarel Adjoint	délégué de St-Barnet	Comte Joseph.	
124	Cres Jean-Bruno	id de la Villedeuil	Bayle Guillaume	
125	Chevalier	conseiller d'arrondissement	"	
126	Crespin Maire	délégué d'Albarot le comital	Crespin Philophile	
127	Crespin Charles	id de Montouat	Tourmei Jean-Baptiste	
128	Crouzet	conseiller d'arrondissement	"	
129	Cruceize Joseph	délégué de Fontans	Buffier Jean	
130	Cruceize Guillaume	conseiller général	"	
131	Cruceize Hippolyte	id	"	
132	Chaptal	délégué de Mende	Muller Delmas	
133	Castanier Adjoint	" de Villefort	Feljas André	
134	Constantin Jeanne	id de Sarat du baron	Brajan Claude	
135	Sauvé	conseiller général	"	
136	Debross	délégué de Rodez	Blanc Pierre	
137	Dejean	conseiller général	"	
138	Delmas Adjoint	délégué de Rieutort	Pramier Etienne	
139	Delprat Marie	id de Ramey deffusé	Pely Pierre	
140	Dombres Commis	id de St-Michel de St-Je	Sural Pierre Prosper	
141	Sommadieu Pierre	id de Vézian	Atger Emile	
142	Durand	id de Bourchaux	Baldit	
143	Durand Guillaume	id de Bère	Tajer Emile	
144	Durand Etienne	id de Blarigna	Charbon Jozime	
145	Dussant Marie	id de St-Priest de Vallongne	Atger Victor	
146	Dussel Dominique	id de Montjean	Sural Régis	
147	Elzière Victor	id de St-Andréol de Cheymont	Torze Auguste	
148	Etienne Albert	id de Compidon	Jean-Jean G.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
149	Farges Christophile	délégué de Fonnets	Conrot	
150	Faret Paul	conseiller d'arrondissement	"	
151	Filhol	délégué de St André de Lamière	Jouanon Ab.	
152	Foucaud Charles	id de Marrijob	Chaurat Claude Valarié Antoine	
153	Forester Jean Antoine	id de Sachamp	Dumas Jean Louis	
154	Forester Arsène	id de Langogne	Pages Ad.	
155	Fournade Lucien	id de Banasme	Touget Basile	
156	Fournier Louis	id de Montjozein	Abrial R.	
157	Fournier Maire	id des Sabelles	Taparel J. B.	
158	Fournier Jean Baptiste	id de Marrijob	Chaurat Claude Valarié Antoine	
159	Fournier Auguste	id de Falhers	Meilhac Jean Baptiste	
160	Fraisse Christophile	id d'Albaret le comtal	Crespin Ch.	
161	Fraisse	conseiller d'arrondissement	"	
162	Fraisse adjoint	délégué de Pevanchère	Blanc Pierre	
163	Framond (de) Olivier	id d'Arthenas	Fontugne Jean Louis	
164	Pache	id de Pchely	Constant Jean B.	
165	Pache Xavier	id de Marrijob	Chaurat Claude Valarié Antoine	
166	Pailhard Etienne	id de Grezes	Crespin Jean Baptiste	
167	Perrinard Maire	id de Bassols	Mazamie adjoint	
168	Pibelin Gilles	id de Prunijob	Boussuge Ch.	
169	Pibelin Antoine	id de Fontans	Buffier Jean	
170	Pelles Pierre	id de Cubiers	Toss Pierre	
171	Perard Joseph	id de Luc	Chabalier M.	
172	Pirra Antoine	id des Herminiers	Rigal Jean	
173	Pony Antoine	id de Naussac	Bouret Jean Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
174	Potty Marie	délégué de Sandezy	Breschet Augustin	
175	Potty Notaire	id de Natbimels	Bergoumhor Hippolyte	
176	Gras Marie	id de la Chaze	Combette Pierre	
177	Gras Frédéric	id de Sandezy	Breschet Augustin	
178	Grasset Marie	id de la Salle Prenot	Maurin Casimir	
179	Granier adjoint	id de Wament dehurst	Poly Frédéric	
180	Gravel Baptiste	id de St Jean Lafontaine	Astruc Louis	
181	Grousset Frédéric	id de Balsieys	Malarat Jean	
182	Guerin Henri	id de Molezon	Lapierre Emile	
183	Hermet Régis	id de St Colombe de Baye	Frouzet Auguste	
184	Hubac Jules	id de Patouriers	Lequier François	
185	Hugon Marie	id de St Martin de Pombans	Pradel Casimir	
186	Imbert Jean	id de Grélaus	Renaud Jean	
187	Imbert Edouard	id de St Michel de Baye	Arnal H. J.	
188	Jacques Antoine	id de Laval de bas	Brajon	
189	Jaffuel Marie	id de St Maurice de quistong	Bayle Auguste	
190	Jaffuel Pierre	id de St Alban	Gauthan J.	
191	Jourdan Jean Baptiste	id de Villefort	Feljas	
192	Jourdan Marie	id de Trassinet de Loque	Perrais Jean Louis	
193	Jourdan Louis	Conseiller général	"	
194	Jurquet Thémis	délégué de Montjols	Chavret Claude Valarie Antoine	
195	Labaume Marie	délégué de Carithag	Cavalier adjoint	
196	Labaume Jean Baptiste	id de quizac	Arnat Joseph	
197	Laget Auguste	id de Espagnac	Safabrie Auguste	
198	Lahondès Baptiste	id de Chambon	Merle François	
199	Lahondès Alexandre	id de Fontanes	Michel Jean Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
200	Lamarque Marie	délégué de Barre	Fort Ernest	
201	Larguier Paul Emile	id de Collet de Saiz	Bernon Emile	
202	Larguier Augustin	id de P. Étienne V. J. J. J.	Parissen	
203	Larguier Alde	id de Vialas	Siraud Hippolyte	
204	Laroche Marie	id de P. Symphorien	Mourgues Pierre	
205	Larque de Marie	id de Ribennes	Hébrard Jean Baptiste	
206	Larraus Joseph	id de Balaroux	Bros Antoine	
207	Lescure de Raoul	id de P. Louis	Barrandon Nivert	
208	Leyris Hippolyte	id de S. Julien J. J. J. J.	Pascais Ferdinand	
209	Linnard de Marie	id de S. Aurons	Toubier Baptiste	
210	Ligeac de Marie	id de Chastanet	Pony Baptiste	
211	Loubat Jean Baptiste	id de Albaret St. Marie	Albèpart J.	
212	Loubier Adrien	id de S. Jean la Fouillade	Astuc Louis	
213	Louche Joseph	id de la Rouvière	Paillassier Pierre	
214	Malafosse	conseiller d'arrondissement	"	
215	Mallet Marie	délégué de P. Martin	Fages Abel	
216	Mallet Auguste	id de S. Martin	Chamard J.	
217	Mallet	conseiller d'arrondissement	"	
218	Malgouère adjoint	délégué de Montredon	Journier M. B.	
219	Malige Marie	id de S. Martin	Segnac J. B.	
220	Malkaucki Albert	id de S. Martin de Lannemezan	Tallet Ernest	
221	Martin Marie	id de S. Martin de Lannemezan	Aranturier J.	
222	Martin Auguste	id de Rocles	Benoit Jean	
223	Martin Odilon	id de Rocles	Benoit Jean	
224	Martin Marie	id de P. Flou de Mermon	Barthélot Victor	
225	Martin Cyprien	id de Vialas	Siraud J. B.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de :)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
226	Marion Cyprien	délégué de St-André de Louviers	Jouanon Ab.	
227	Magne Philippe	de Mande	Muller Delmas "	
228	Martel Jean Victor	de St-Martin de Brousses	Pradel Cos.	
229	Massade Paul	de La Canouque	Bernon Benjamin	
230	Mansillon Jean Louis	de Sales	Selpuech D.	
231	Mas Sylvain	de Buisson	Portaler B.	
232	Mathieu	conseiller d'arrondissement	"	
233	Maurin Maire	délégué de St-Julien du Haut	Parsi Pierre	
234	Mariol Maurice	délégué de Pompidon	Jean Jean G.	
235	Mazoyer adjoint	de Fraissinet de Lozère	Gervais J. L.	
236	Mazurie	conseiller d'arrondissement	"	
237	Medard adjoint	délégué de Bloyard	Nouet Auguste	
238	Mély Honoré	de Mende	Muller Delmas "	
239	Meyraud Auguste	de Chambon	Merle François	
240	Merle Jacques	de Arroux	Soubrier Pape	
241	Meissornier	de Sauveterre de Paye	Hermest "	
242	Michel Pierre	de St-Etienne de Valdonner	Merdadier J.	
243	Michel Jean Louis	de Combet	Jourdan Jean	
244	Milot	de Larnioles	Soubrier François	
245	Moure Jean François	de Laubies	Hébrard J. B.	
246	Mourgues Prosper	de Arcomie	Noue "	
247	Mourgues Pierre	de Bessons	Boucharme J. B.	
248	Molles (de) Albert	de Longogne	Fagès Ad.	
249	Moutet Benjamin	de Mande	Muller Delmas "	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
250	Monestier Albert	délégué à Panassac	Touret B.	
251	Moré (de) Henri	id à Torrette	Pignac J. B.	
252	Moignoux Marie	id à La Maloué	André Gramon	
253	Monestier Jean Charles	id du Recours	Sabaune Henri	
254	Monestier	conseiller général	"	
255	Monestier	conseiller d'arrondissement	"	
256	Messadier	id	"	
257	Monteils	conseiller général	"	
258	Naron	conseiller d'arrondissement	"	
259	Neyre	id	"	
260	Neyre Marie	délégué de St-Horant de Chénac	Neyre Jean Baptiste	
261	Nogaret (de)	conseiller général	"	
262	Nogaret	délégué du Monestier	Atcher J. B.	
263	Nouet Albert	id de Curbais	Sans Peris	
264	Olhac Pierre Jean	id de St-Pierre de Fan	Baldet J. D.	
265	Osty Marie	id St-Pierre de Boye	Pagès Adjoint	
266	Oziol Jean	id Chassagnac	Bernard J.	
267	Pagès Jacques	id Ribennes	Mébrard J. F.	
268	Pagès Paulin	id de Marjolé	Chauvet Claude Valérie; Antoine	
269	Pantel Gustave	id St-Pierre de Vallat	Perrin Victor	
270	Paris Marie	id - id -	Perrin Victor	
271	Pascal Louis	id Moissac	Figuinière H.	
272	Paroyre François	id St-Pierre de Nogaret	Roux "	
273	Paroyre Jean Baptiste	id Salces	Selsmich J.	
274	Pauthon Baptiste	id Soubert	Pauthon Orvet	
275	Pertégol Henri	id La Maloué	André Gramon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés respectivement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
276	Telisse	Député		
277	Teligny Notal Jules	délégué du Bacon	Chastang Jean	
278	Teysson Henri	id S. Germain du Bacon	Brunel Antoine	
279	Teytars adjoint	id Mas Dorein	Richard Ch.	
280	Tigoyre Guillaume	id Arroux	Gichot Jean Pierre	
281	Tignol Marie	id Brion	Terardan Jean Pierre	
282	Tin Albert	id S. Privat de Vallongne	Atger Victor	
283	Tous Jean Pierre	id Reumont	Tranier Etienne	
284	Toutier Adrien	id St. André	Chaurand A.	
285	Toutier Raymond	id S. Alban	Tauthou G.	
286	Platon Alfred	id Violas	Durand H.	
287	Platon Louis	id Tour de Montbrat	Compaing A.	
288	Plan Cyprien	id Collet de St. -	Bernon E.	
289	Pharisien	id Meudé	Muller Delmas "	
290	Pouderyne Edouard	id S. Laurent	Enjolas C.	
291	Pourquier Jean Pierre	id S. Georges de Lortjac	Vors Solme	
292	Poujol Basile	id Rogier	Costecalde Martin	
293	Pradailles Auguste	id S. Bourgeil	Boyer Jean	
294	Prades (de) Roger	id Barjac	Tranier G.	
295	Pradonc adjoint	id S. Chely	Constant H.	
296	Prat Cosminime	id Recoules d'Aubrac	Capoulade B.	
297	Prat Joseph Félix	id La Canourgue	Bernon B.	
298	Ranc Marie	id S. Bourmel d'Aubrac	Comte Joseph	
299	Ranadier Docteur en médecine	id de S. Chely	Constant H.	
300	Rambaud	id de S. Paul le Prin	Chamier Pierre	
301	Ressouche Jean	id de Sachamp	Dumas M. L.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
302	Reversat Eugène	délégué de la Canongue	Bernon B.	
303	Reversat Basile	id de la Parade	Héran Basile	
304	Reversat Omer	id d'Albac	Amouroux Jean Pierre	M. Reversat élu délégué en remplacement de M. Demond décès
305	Reversat Rigis	Conseiller d'arrondissement	"	
306	Reversat J.	id	"	
307	Rebaul	id	"	
308	Richard Marie	délégué de Chadonnet	Chaptal Jean	
309	Robert Arsène	id de St-Euimie	Olivier M.	
310	Robert Sylvain	id de quizec	Arnal Joseph	
311	Robert Marie	id de St-Chély du Bas	Robert Fortune	
312	Robert adjoint	id id id	Robert Fortune	
313	Rocoplan Grégoire	id de Prades	Durand Louis	
314	Roche Jean Pierre	id de St-Julien du Bonnet	Pausi Pierre	
315	Roche	id de Julvianges	Tourcher J. B.	
316	Richard Edmond	id de Nostiniols	Bergoumbon	
317	Remise notaire	id de St-Léger Lyon	Fages Adjoint	
318	Rodier Joseph	id de Langogne	Fages Adr.	
319	Rodier Joseph	id des Hermans	Regal Jean	
320	Rodier Jean Baptiste	id de Trilhoies	Chaudesaygues	
321	Rolland Marie	id de St-Eulalie	Moulin Adjoint	
322	Roux Jean Gramet adrien	id de Chandevac	Roux Odilon	
323	Roux	id de Chanac	Dufour "	
324	Roussel Marie	id de St-Paul Lépreux	Charrier G.	
325	Roustant Maurice	id d'Ammont	Michel J. B.	
326	Roussel Marie	id de Gabrias	Raynal Adjoint	
327	Rouvière Emile	id de St-Croix	Bastide Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
328	Rouvière	conseiller général	"	
329	Rouffiac	id	"	
330	Rozine (de)	id	"	
331	Roussel Hippolyte	id	"	
332	Rozier Eugène	délégué de St Martin de Lousouche	Saltet Ernest	
333	Salles Henri	id de St Colombe de Boye	Trouzet A.	
334	Salles Marie	id de Philaire de Larit	Jaurin V.	
335	Salenson	id de Marziols	Chaurat Claude Valarie Antoinette	
336	Saltet Abel	id de Malzeville	Martin Fernand	
337	Saltet Marie	conseiller d'arrondissement	"	
338	Saltet Eugène	délégué de Cassagnat	Boissier L.	
339	Sarrouy Galbannan	id du Masgeyres	Bonnespou L.	
340	Samy Auguste	id d'Espagne	Sabatier Auguste	
341	Séguier Hippolyte	id d'Estables	Bonnet J.	
342	Séguier Marie	id de la Canouze	Chabail Henri	
343	Séguier Justin	id de Montbrun	Selon J.	
344	Seguy Marie	id de Noalhas	Toulaton J.	
345	Serrière Jean Louis	id de Barre	Fort. Ernest	
346	Serodes	conseiller d'arrondissement	"	
347	Siau Marie	délégué d'Altier	Pilles Auguste	
348	Soulpin Marie	délégué de Premières	Crozat Adrien	
349	Solanet Marie	id de St Priest du Gern	Mélet Casimir	
350	Calansier	conseiller d'arrondissement	"	
351	Cardier Célestin	délégué d'Estables	Bonnet J.	
352	Cardier Antoinette	id de St Gal	Bonnet A.	
353	Cardier Marie	id de Belzuet	Maulin adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
354	Cardes Norant	délégué de S. Germain de Calbète	Pouet L. E	M. Cardes étant malade a fait connaître qu'il ne pouvait venir et M. Soulet, délégué suppléant a été nommé pour remplacer M. Cardes
355	Cassier Gaston	id de Velron	Atger Emile	
356	Cassier	Conseiller général	"	
357	Chéron Mairie	délégué des Basses	Boucharone	
358	Chéron Jean	id de Malbouzon	Selcros Jean Baptiste	
359	Cichit Auguste	id de Rincize	Rous Auguste	
360	Cichit Martin	id de Chastel-Maur	Badaroux Emile	
361	Cichit Emile	id de la Faye Montemmarc	Sinègre J.	
362	Cirel	Conseiller d'arrondissement	"	
363	Condut Mairie	délégué de S. Denis	Barrandon "	
364	Courmes Antoine	id de Châteauneuf	Chazal Martin Jean	
365	Couzery Mairie	id de S. Pierre le Vieux	Raynal C.	
366	Criniquac François	id de S. Symphorien	Mourgues J.	
367	Crémolet Mairie	id de S. Georges de S. J. Jac	Voss Sotini	
368	Crebaufede Alexandre	id de Jarols	Deloustal J.	
369	Cuzet Désiré	id de Malzieu ville	Martin Fernand	
370	Cussery Mairie	id de Chaulhac	Malet Jean	
371	Cussery Auguste	id de Malzieu Vieux	Soubier J. B.	
372	Cussery	Conseiller d'arrondissement	"	
373	Cure	Conseiller général	"	
374	Dachin Grégoire	délégué de S. Hures	Arnal Odilon	
375	Vals Mairie	délégué de S. Croix	Bastide Auguste	
376	Valotte Cyprien	id des Saubies	Hébrard J.	
377	Valotte François	id d'Arzene de Rando	Bayrac Antoinette	
378	Valotte adjoint	id de Recoules d'Arzene	Capoulade B.	
379	Viala Mairie	id de Naussac	Bouet Jean Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)		
380	Vincent Maire	délégué de Brenous	Teyssie	dojoint	
381	Vitrolles Victor	id de St-Bonazille	Boyer	Jean	
382	Vidal Jean Baptiste	id d'Auzillat	Trieur	Louis	
383	Viilledent Victor	id d'Esclandat	Viilledent	J.	
384	Vidal Antoine	id de St-Léger du Molhins	Brun	J. B.	
385	Vidal Antoine	id de St-Pierre le Niens	Raynal	C.	
386	Vicariot Antoine	id de Marrijob	Chaurat Valarie	Claude Antoine	
387	Vier Maire	id de Cassagnas	Boissier	L.	
388	Vidal	id de Florac	Carrière		
389	Vincous Maire	id de Meyrieux	de Chommassy		
390	Vincent	Conseiller d'arrondissement	"		
391	Virebayre Baptiste	délégué de Fraissinet de Fongues	Malzac	Auguste	
392	Veyrines	délégué d'Altier	Pelles	Auguste	
393	Vareal Auguste	id de Blagnac	Chardon	J.	
394	Veylet	id de St-Vaurent de Vayris	Jagès	"	
395	Vaisnier Auguste	id de Marrijob	Chaurat Valarie	Claude Antoine	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



Reude, le 27 Décembre 1887.

Commiss. M. L.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des délégués		Noms des suppléants		Observations
ARRONDISSEMENT DE MENDE.						
SAINT-AMANS	393	Chavière Auguste	ac	Thier, J ⁿ Sté	ac	
Lachamp	659	Boutier, J ⁿ Antoine	ac	Dumas, J ⁿ Louis	ac	Election contestée
Estables	636	Brousseau Jean		Bonnet, Joseph	ac	
Les Laubies	875	St. Leger Hippolyte		Hibrand, J ⁿ Sté	ac	
Ribennes	617	Vallette Appolinar	ac	Hibrand, J ⁿ Sté	ac	
Rieutort	1,587	Maure, J ⁿ François	ac	Hibrand, J ⁿ Sté	ac	
St-Denis	858	De Lague, Maire	ac	Bonnal, Etienne	ac	
St-Gal	231	De Lague, adjoint	ac	Barrandon Vincent	ac	
Servières	518	Bonnal, Jacques	ac	Bonnet, Antoine	ac	
La Villedieu	330	De Lague, Maire	ac	Boutier, Emile	ac	
		De Lague, adjoint	ac	Bayle, Guillaume	ac	
TOTAL	6,704					
LE BLEYMARD	665	Blanc, com. m. d.	ac	Novet Auguste	ac	
Allenc	803	Sauy, J ⁿ Pierre	ac	Bonnet Jean	ac	L'un des délégués n'a pas accepté. L'élection de l'autre est déférée par le Préfet au conseil de préfecture
Bagnols les-Bains	538	Hibrand, rembourser	ac	Chastain Sylve	ac	
Belvezet	302	Chastain Maire	ac	Martin adjoint	ac	
Chadenet	237	Erardie Maire	ac	Chaptal, adjoint	ac	
Chasseradès	903	Richard, Maire	ac	Bernard, J ⁿ Louis	ac	
Cubières	1,484	Bonnari, Georges	ac	Bons Pierre	ac	
Cubiérettes	173	Ortol, Jean	ac	Novet Louis	ac	
Le Mas-d'Orcières	574	Novet Albert	ac	Richard Chippole	ac	
St-Frézal-d'Albuges	310	Gilla Pierre	ac	Wassquin adjoint	ac	
Ste-Hélène	191	Chastelan, Maire	ac	Boujon, Vincent	ac	
St-Julien-du-Tournel	753	Bros, Auguste, Maire	ac	Gausi Pierre	ac	
		Despatis, adjoint	ac			
TOTAL	6,633					
CHATEAUNEUF-DE-RANDON	768	Boissierolles Maire	ac	Bouzelmarck, Jean	ac	
Arzenc-de-Randon	825	Neiral, Maire	ac	Bayrac, Antoine	ac	
Chaudeyrac	1,351	Bocher, J ⁿ Pierre	ac	Roux Odilon	ac	
Laubert	315	Bocher, J ⁿ Pierre	ac	Caulhan Privat	ac	
Montbel	566	Chaze, Etienne	ac	Astier Jules	ac	
Pierrefiche	477	Caulhan, Baptiste	ac	Benoit Pierre	ac	
St-Jean-la Fouillouse	677	Astier, Maire	ac	Astrie, Louis	ac	
St-Sauveur-de-Ginestoux	334	Astier, adjoint	ac	Bayle, Auguste	ac	
		Bousson Pierre	ac			
TOTAL	5,333					

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des Députés		Noms des Suppléants	
Suite de L'ARRONDISSEMENT DE MENDE.					
GRANRIEU.....	1,811	Bonnefille Pierre Baldy Auguste Bonka Honoré	ae	Chaurand Auguste	ae
Le Chambon.....	719	Heyraud Auguste Laffont Baptiste	ae	Morle François	ae
Laval-Atger.....	461	Martin Maire	ae	Mantouier François	ae
La Panouse.....	630	St Siger, Maire Brisson Basile	ae	Chalut, Étienne	ae
St Bonnet-de-Montauroux..	631	Maire, Maire Loubaret, adjoint	ae	Comte, Joseph	ae
Ste-Colombe-de-Montauroux	238	Bayle, Antoine-Léon	ae	Bayle, Antoine	ae
St-Paul-le-Froid.....	859	Rambaud, conseil. mun. Cloussat, Maire	ae	Charrier, Pierre	ae
St-Symphorien.....	1,475	Saroch, Maire Cristignac, François	ae	Mourgues Pierre	ae
TOTAL.....	6,544				
LANGOGNE.....	3,808	Cast, Maire Boussin, Louis Blanchard-Léon Coudere Baptiste Boussin Arsène	ae	Boussin Pierre Fagin Adrien	ae
Auroux.....	1,275	De Simairac, Maire Mouly Jacques	ae	Soubier Baptiste	ae
Chastanier.....	299	De Liguac, Maire	ae	Goni	ae
Fontanes.....	370	Lahondès, Alexandre	ae	Michel, J ^e Joseph	ae
Luc.....	1,302	Clavel, Maire Gerard, Joseph	ae	Chabalier, Jean	ae
Naussac.....	508	Diala, Maire Gory, Antoine	ae	Bouet, J ^e Bte	ae
Rocles.....	699	Hodier, Auguste Martin, Edouard	ae	Benoit, Jean	ae
St-Flour-de-Mercoire.....	374	Martin, Maire	ae	Barbilot, Victor	ae
TOTAL.....	8,635				
MENDE.....	8,033	Chavalier Buisson Benoit Boussin Hospital, Joseph Boilly, Edouard Marius	ae	Bielle Fémas	ae
Badaroux.....	726	Boyer, Auguste Laurans, Joseph	ae	Kros Antoine	ae
Balsièges.....	611	Grouzet, Frédéric Augère, Pierre	ae	Baral, Jean	ae
Le Born.....	431	Bustion, Maire	ae	Martin Guillaume	ae
Brenoux.....	321	Vincent, Victor, Maire	ae	Liquère, adjoint	ae
Le Chastel-Nouvel.....	595	Bischoff, Martin Hospital, Edouard	ae	Badaroux, Étienne	ae
Lanuéjols.....	537	Bonnet, Pierre Noël	ae		
La Rouvière.....	418	Louche, Joseph Vitalis, Victor	ae	Gaillard, Pierre	ae
St-Bauzile.....	508	Cradoille, Auguste	ae	Boyer Jean	ae
St-Etienne-du-Valdonnez..	1,218	Barrandon, Félix Michol, Pierre	ae	Morissier Pierre	ae
TOTAL.....	13,398				
VILLEFORT.....	1,418	Altanier, adjoint Jourdan, J ^e Bte	ae	Féjas	ae
Altier.....	1,159	Léon, Maire Veyrune, adjoint	ae	Gilles, Auguste	ae
Les Balmelles.....	375	Hardy, Camille	ae	Loubon, Joseph	ae
Combret.....	135	Michel, J ^e Louis	ae	Jourdan, Jean	ae
Planchamp.....	264	Coulomb Pierre	ae	Fraisse Jean	ae
Pourcharesses.....	428	Turand	ae	Baldit	ae
Prévenchères.....	1,024	Fémas, Auguste Fraisse Pierre adj.	ae	Blanc, Pierre	ae
Puylaurent.....	357	Soudesigne Frédéric	ae	Empiras, Casimir	ae
St-André-Capcèze.....	383	Audré, Étienne	ae	Ferrand, adj.	ae
St-Jean-Chazorne.....	275	Comte Mathieu	ae	Noël, Casimir	ae
TOTAL.....	5,818				

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des délégués		Noms des suppléants	
ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS.					
AUMONT	1,161	Bouillon, Maurice Liquori, Guillaume	ae	Cibot, J ^{ns} Sim	ae
La Chaze	502	Gas, Joseph Maire	ae	Combette Sim	ae
Fau-de-Peyre	639	Gothy, Maire	ae	Bruchet Augustin	ae
Javols	1,141	Gros, Frédéric de Gabrey, Alexandre Péduel, J ^{ns} Antoine	ae	Deloustal Jean	ae
Ste-Colombe-de-Peyre	326	Hermet, Pierre Gallo, Théophile		Prouzet Auguste	ae
St-Sauveur-de-Peyre	830	Mussonnier Chabbert	ae	Hermet	ae
TOTAL	4,819				
LA CANOURGUE	1,838	Masador, Paul Prudat, J ^{ns} Félix Rupersat, Eugène	ae	Bernon, Benjamin	ae
Auxillac	615	Alfa, Martin	ae	Prun, Louis	ae
Banassac	1,275	Vidal, J ^{ns} St Bouquier, Albert Sourcade, Adrien	ae	Sougit, Basil	ae
Canilhac	311	Labrousse, Maire	ae	Cesari, Adjoint	ae
La Capelle	390	de Charpal, Jules	ae	Quintin, Camille	ae
Laval-du-Tarn	521	Constantin, Théophile Hacquard, Antoine	ae	Brojon, Raide	ae
Montjézieu	432	Dussel Bournier	ae	Alinal, Eugé	ae
St-Saturnin	226	Waldt, Maire	ae	Saga, Aléd	ae
La Tieule	262	Constant Benjamin	ae	Verpentin, Antoine	ae
TOTAL	5,870				
CHANAC	1,611	Carbonnier Cordesse	ae	Jupaur	ae
Barjac	836	Bouvier Coulomb, J ^{ns} Sidat de Hadis, Louis	ae	Gronier Sidat	ae
Cultures	178	Barlet, Edouard	ae	Grossat, J ^{ns} St	ae
Esclanèdes	502	Meillardet, Victor	ae	Meillardet, Sim-Jean	ae
Les Salèlles	446	Tournie, Maire Causse, Eugé Adjoint	ae	Sapard, J ^{ns} St	ae
Le Villard	236	Chapela, Maire	ae	Bringer, Simé Adjt	ae
TOTAL	3,809				
ST-CHÉLY-D'APCHER	1,998	Bornadier, D ^e m ⁱⁿ Gache, Benjamin Madame, Adjoint	ae	Constant, J ^{ns} St	ae
Albaret-Ste-Marie	540	Bonnel, Maire Doubat, J ^{ns} St	ae	Bonnel, Albert Jean	ae
Arcomie	242	Bourgeois, Prosper	ae	Noue	ae
Le Bacon	202	Coligny, Nital Jules	ae	Castang, Jean	ae
Berc	237	Durand, Guillaume	ae	Saga, Emile	ae
Les Bessons	523	Chiron, Maire Pouyres, J ^{ns} Sim	ae	Boucharne, J ^{ns} St	ae
Blavignac	521	Durand, Auguste Vanil, Auguste	ae	Charde, Jéragin	ae
La Fage-St-Julien	450	Charreyre, Christophe	ae	Tergis, Auguste	ae
Rimeize	975	Blanguet, Simon Cibot, Auguste	ae	Koua, Augustin	ae
TOTAL	5,688				

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des Députés		Noms des Suppléants	
Suite de L'ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS.					
FOURNELS	558	Fauger, Chlophile Albani, Pierre	ae	Comot	ae
Albaret-le Comtal	644	Crépeau, Chlophile Crépeau, Jean Marie	ae	Crépeau, Chlophile	ae
Arzenc-d'Apcher	482	Chassany, Henri	ae	Chassat, Adrien	ae
Brion	356	Pignot, Marie	ae	Géraudon, J ^e Pierre	ae
Chauchailles	367	Bonnet, Marie	ae	Biron, Antoine	ae
La Fage Montivernoux	728	Cigot, Emile Chassat, Henri	ae	Sigeyre, Jean	ae
Grandvals	270	Blanc, Jean	ae	Verrière, Auguste	ae
Noalhac	324	Liquy, Marie	ae	Toulalion, J ^e St.	ae
St-Juéry	498	Chassany, Marie	ae	Couzy	ae
St-Laurent-de-Veyrès	143	Veyret		Bazis, Marie	
Termes	535	Batist, Pierre Jean Cochet, Eugène	ae	Joubert, Chlophile	ae
TOTAL	4,305	15			
ST-GERMAIN-DU-TEIL	4,357	Beysson, Henri Constant, Edouard	ae	Brunel, Antoine	ae
Chirac	4,391	Bessière, Etienne Boussard, Basile	ae	Levy, Charles	ae
Les Hermaux	596	Coste, Joseph Girard, Antoine	ae	Nigal, Jean	ae
Le Monastier	461	Liquy, Jean	ae	Deha, J ^e St.	ae
Pin-Moriès	402	Boyard, Jacques Cabanac, Laurent		Chaudaignes	
St Pierre de-Nogaret	706	Coste, J ^e St. Albani, Louis Barry, François		Roux, Jean	ae
Les Salces	542	Marquillat, Louis Barry, J ^e St.	ae	Delpuech, Pierre Jean	ae
Trélans	445	Joubert, Jean	ae	Tressal, Jean	ae
TOTAL	5,870	16			
LE MALZIEU-VILLE	1,442	Couzy, Pierre Lalot, Abel	ae	Martin, Firmin	ae
Chaulhac	308	Couzy, Marie	ae	Molat, Jean	ae
Julianges	261	Roche	ae	Pourcher	ae
Le Malzieu-Forain	1,075	Couzy, Auguste Cabanac, Guillaume	ae	Soubier, J ^e Pierre	ae
Paulhac	336	Collin, J ^e Pierre	ae	Laurant, François	ae
Prunières	439	Soulpin, Marie	ae	Crozat, Adrien	ae
St-Léger-du-Malzieu	591	Bonnet, Antoine Vidal, Antoine	ae	Brun, J ^e St.	ae
St-Pierre-le-Vieux	526	Couzy, Marie Vidal, Antoine	ae	Raynal, Casimir	ae
St-Privat-du-Fau	531	Delbosc, Pierre Jean Bouchet, J ^e Pierre	ae	Baldet, J ^e Pierre	ae
TOTAL	5,209	16			

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des Élus	Noms des Suppléants
Suite de L'ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS.			
MARVEJOLS	5,113	<i>Brousseau, Paulin</i> <i>Yassin, adjoint</i> <i>Fourou, Charles</i> <i>Salmon</i>	<i>Chouvet, Claude</i> <i>Valant, notaire</i>
Antrenas	346	<i>D. Trarmond</i> <i>Blanc</i>	<i>Toussaint, J^e Louis</i>
Le Buisson	544	<i>Mas, Séverin</i> <i>Brun, Paulin</i>	<i>Portalis, Blaise</i>
Gabrias	404	<i>Reussat, Maire</i>	<i>Baynal, adjoint</i>
Grèzes	436	<i>Gaillard, Étienne</i>	<i>Cuspin, J^e B^e</i>
Montrodât	559	<i>Walgoire, adjoint</i> <i>Cuspin, Charles</i>	<i>Tournier, J^e B^e</i>
Palhers	196	<i>Tournier, Auguste</i>	<i>Willhae, J^e B^e</i>
Recoules-de-Fumas	369	<i>Condey</i>	<i>Delmas</i>
St-Bonnet-de-Chirac	449	<i>Nigre, Maire</i>	<i>Nigre, J^e B^e</i>
St-Laurent-de-Muret	671	<i>Delprat, Maire</i> <i>Granis, adjoint</i>	<i>Gely, Frédéric</i>
St-Léger de Peyre	701	<i>Bunig, notaire</i> <i>Blay, Maire</i>	<i>Sagis, adjoint</i>
TOTAL	9,488		
NARBINALS	4,387	<i>Richard, Edouard</i> <i>Gatty, notaire</i>	<i>Mergaumbau</i>
Malbouzon	248	<i>Chiron, Jean</i>	<i>Héros, J^e B^e</i>
Marchastel	270	<i>Moye, Louis</i>	<i>Chapagnac, M^e</i>
Prinsuéjols	678	<i>Gibelin, Gilles</i> <i>Castanier, P^e Antoine</i>	<i>Boussuy, Chiodre</i>
Recoules d'Aubrac	526	<i>Vallette, adjoint</i> <i>Trat, Casimir, Maire</i>	<i>Capoulade, Baptiste</i>
TOTAL	3,109		
SERVERETTE	811	<i>Kealige, Maire</i> <i>De Sobri, Henri</i>	<i>Gignac, J^e B^e</i>
Fontans	760	<i>Gibelin, Antoine</i> <i>Cruze, Joseph</i>	<i>Buffin, Jean</i>
Lajo	430	<i>Boussy, Pierre</i>	<i>Baffin, J^e Pierre</i>
St-Alban	2,360	<i>Stappet, Pierre</i> <i>Wattier, Raymond</i> <i>Albarot, Louis</i>	<i>Faulhae, Jean</i>
Ste-Eulalie	301	<i>Holland, Maire</i>	<i>Moulin, adjoint</i>
TOTAL	4,662		
ARRONDISSEMENT DE FLORAC.			
BARRE	625	<i>Lamarque, Jean</i> <i>Ferrère, J^e Louis</i>	<i>Fort, Ernest</i>
Bassurels	348	<i>Geminet, Maire</i>	<i>Bozavie, adjoint</i>
Cassagnas	627	<i>Mer, Maire</i> <i>Fallet, Eugène</i>	<i>Boissier, Laurent</i>
Gabriac	244	<i>Buisson, Maire</i>	<i>Faub, adjoint</i>
Molezon	404	<i>Gierin, Henri</i>	<i>Lapierre, Emile</i>
Le Pompidou	809	<i>Morand, Maurice</i> <i>Estienne, Albert</i>	<i>Jeanjean, Gaston</i>
Ste-Croix-Vallée-Française	700	<i>Val, Maire</i> <i>Moussier, Emile</i>	<i>Bastide, Auguste</i>
St-Julien-d'Arpaon	502	<i>Bru, adjoint</i> <i>Chabrol, Casimir</i>	<i>Boissier, Olivier</i>
TOTAL	4,259		

COMMUNES.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des délégués		Noms des suppléants	
Suite de L'ARRONDISSEMENT DE FLORAC.					
SAINTE-ENIMIE	4,032	Barrandon, Alexandre Robert, Arsène	ae	Olivier, Henri	ae
La Malène	619	Honginoux, Mair Doulgol, Pierre	ae	André, François	ae
Montbrun	422	S. Pierre, Justus		Délon, Jean	
Prades	448	Rocoplan, Grégoire		Durand, Louis	
Quézac	647	Sabaune, M. Pte Robert, Sylvain	ae	Amat, Joseph	ae
St-Chély-du Tarn	530	Robert, Mair Robert, adjoint	ae	Robert, Fernand	ae
TOTAL	3,698	10			
FLORAC	2,157	Arnal Vidal	ae	Carrière	ae
Bédonès	512	Chaptal Barat, M. Pierre	ae	Coatès, Gildine	ae
Les Bondons	948	Petit, François Bombignon, Jacques	ae	Sébatan, Auguste	ae
Cocurès	348	Boudet, Laurent De Perris	ae	Croissant, Auguste	ae
Ispagnac	1,899	Laget, Auguste Amat, Louis	ae	Sofabrie, Auguste	ae
Rousses	380	Joury, Auguste Argenson, Louis	ae	Agulhon, Albert	ae
St-Laurent-de-Trèves	373	Mondon, Mair	ae	Pin, François	ae
La Salle-Prunet	404	Grasset, Mair	ae	Maurin, Casimir	ae
Vebron	1,026	Donnadieu, Honoré Cruisier, Gaston	ae	Atger, Emile	ae
TOTAL	8,047	16			
ST-GERMAIN-DE-CALBERTE	1,368	Canonge, Alphonse Gardès, H. Couret	ae	Gout, Louis-Emile	ae
Le Collet-de-Dèze	1,222	Arguier, Paul-Emile Patin, Cyrille	ae	Bernon, Emile	ae
Moissac	544	Bourton, Scipion Pascal, Louis	ae	Figuère, Philippe	ae
St-André-de-Lancize	591	Pillot Barion	ae	Jouanen, Adolphe	ae
St-Etienne-Vailée-Française	1,481	Serquier, Augustin Bouygade, Paul	ae	Grassent	ae
St-Hilaire-de-Lavit	343	Salle, Mair	ae	Jassin, Victor	ae
St-Julien-des-Points	127	Legris, H. G.	ae	Gasain, Ferdinand	ae
St-Martin-de-Boubeaux	745	Hugon, Mair Chaptal, M. Victor	ae	Pradel, Casimir	ae
St-Martin-de-Lansuscle	535	Coris, Eugène Kalthauter, Albert	ae	Saltet, Ernest	ae
St-Michel-de-Dèze	520	Imbert, Edouard Thombro, Casimir		Arnal, Henri-Hippolyte	ae
St-Privat-de-Vallongue	776	Dussaut, Mair Pin, Albert	ae	Atger, Victor	ae
TOTAL	8,252	20			
LE MASSEGROS	383	Larrouy, Arthémon	ae	Bonnyoux, Lucien	ae
Le Reconu	304	Monestier, M. Charles	ae	Sabaune, Henri	ae
St-Georges-de-Lévêjac	712	Erismolt, Mair Tourquieu, M. Pierre	ae	Mrs Portuni	ae
St-Préjet-du-Tarn	327	Solanet, Mair	ae	Willet, Casimir	ae
St-Rome-de-Dolan	167	Carrière, Jules	ae	Lisaur, Adolphe	ae
TOTAL	4,893	6			

COMMUNES et CANTONS.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	Noms des Délégués	Noms des Suppléants
Suite de L'ARRONDISSEMENT DE FLORAC.			
MEYRUEIS.....	1,894	Vincens, Maire De Costelongue, Paul Baudin, Jean	De Comassy, Ernest
Fraissinet-de-Fourques.....	424	Virebary, Baptiste	Malzac, Auguste
Gatuzières.....	197	Hubac, Jules	Liquier, François
Hures.....	288	Saësin, Firzal	Bonal, Adrien
La Parade.....	411	Reversat, Basile	Heron, Basile
Le Rozier.....	199	Paujol, Basile	Costeado, Justin
St-Pierre-des-Tripiers.....	405	Causignac, Célestine	Aragon, Marinus
TOTAL.....	3,818		
LE PONT DE-MONTVERT.....	1,405	Platon, Emil Albaric, Augustin	Compagn, Adolphe
Fraissinet-de-Lozère.....	797	Hozouy, Adrien Faldan, Maire	Gervais, J ^{ns} Louis
St-Andéol-de-Clerguemort.....	296	Elzère, V.	Souze, A.
St-Frézal-de-Ventalon.....	301	Caust, Instituteur Paris, Maire	Guin, Victor
St-Maurice-de-Ventalon.....	402	Blanc, Maire	Ponge, Jacques, Floris
Vialas.....	2,002	Platon, Alfred Bartou, Cyrille Vanguin, Alcide	Durand, H ^{te}
TOTAL.....	5,403		
Le Bleybard.....	6,633		
Châteauneuf de Randon.....	5,333		
Grandrieu.....	6,544		
Langogne.....	8,635		
Mende.....	13,398		
St-Amans.....	6,704		
Villefort.....	5,818		
TOTAL.....	53,065		

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au
secrétariat général de la Préfecture, pour être communiqué
à tout requérant.

A Mende, le 11 Décembre 1887

Le Préfet
Moussié

CANTONS et ARRONDISSEMENTS.	POPULATION d'après le dénombrement de 1886.	
Suite de la RÉCAPITULATION PAR CANTONS.		
Aumont.....	4,819	
La Canourgue.....	3,870	
Chanac.....	3,809	
Fournels.....	4,305	
Malzieu-Ville.....	3,209	
Marvejols.....	9,488	
Nasbinals.....	3,109	
St-Chély-d'Apcher.....	5,688	
St-Germain-du Teil.....	5,870	
Serverette.....	4,662	
TOTAL.....	52,829	
Barre.....	4,259	
Florac.....	8,047	
Le Massegros.....	4,893	
Meyrueis.....	3,818	
Le Pont-de-Montvert.....	5,403	
Ste-Enimie.....	3,698	
St-Germain-de Calberte....	8,252	
TOTAL.....	35,370	
RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENTS.		
MENDE.....	53,065	
MARVEJOLS.....	52,829	
FLORAC.....	35,370	
TOTAL GÉNÉRAL.....	141,264	

DÉPARTEMENT

de la Lozère

ANNEXE
à la circulaire
du 14 novembre 1887.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{1er} BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 194 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 27 Décembre 1887 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Albaret Pierre délégué de St-Alban		dt	dt		
2	Aldebert Louis délégué de St-Pierre des Nozans		dt	dt		
3	Abrial Conseiller d'arrondissement		dt	dt		
4	Albaric Augustin délégué du Pont de Montfort.		dt	dt		
5	Albaric Marie délégué de St-Martin de Ventolou		dt	dt		
6	Alla Martin délégué d'Arcillat		dt	dt		
7	Allanche Pierre délégué de Fournels		dt	dt		
8	Allric Jean délégué de Francols		dt	dt		
9	Argenson Louis délégué de Roussas		dt	dt		
10	André Etiennel maire délégué de St-André capcère		dt	dt		
11	Arnal Louis délégué d'Espagnas		dt	dt		
12	Arnal délégué Sénatorial de Floras		dt	dt		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Arnauld Lucien délégué de Mende		<i>40</i>	<i>1</i>		
14	Aster Jules délégué suppléant de Montbel	délégué suppléant	<i>40</i>	<i>40</i>		
15	Aster Adjoint délégué de Montbel		<i>40</i>	<i>1</i>		
16	Augade Pierre délégué de Balsièges		<i>40</i>	<i>3</i>		
17	Auzier Jean délégué de Monastère		<i>40</i>	<i>40</i>		Scandale constaté par M. D. Franconi et Colaneri
18	Albrand Paul conseiller général		<i>40</i>	<i>40</i>		
19	Baduel Jean Antoine délégué de Jarols		<i>40</i>	<i>40</i>		
20	Baffie conseiller général		<i>40</i>	<i>40</i>		
21	Batissol Jean Pierre délégué de Carmes		<i>40</i>	<i>40</i>		
22	Barradier Basile délégué de Chiraz		<i>40</i>	<i>40</i>		
23	Barandon Félix délégué de St Etienne de Valdomer	Mersadier délégué suppléant de St Etienne de Valdomer	<i>40</i>	<i>1</i>		
24	Barrandon Louis conseiller général		<i>40</i>	<i>40</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Barandon Alexandre délégué de St-Etienne		Ab.	Ab.		
26	Barlet adrien délégué de cultes		Ab.	Ab.		
27	Barret Jean Louis délégué de Médomis		Ab.	Ab.		
28	Bayle Antoine Louis délégué de St-Colombe d'Amont		Ab.	Ab.		
29	Beauzorcane Pierre délégué de Lojo		Ab.	Ab.		
30	Berriot délégué sénatorial de Mandé		Ab.	Ab.		
31	Berris (de) délégué de Cocures	Yvesant Augustin Cocures	Ab.	Ab.		
32	Basse Antoine délégué de St-Vigor du Halgout		Ab.	Ab.		
33	Bessière Etienne délégué de Chirac		Ab.	Ab.		
34	Bestion Mauri délégué du Born		Ab.	Ab.		
35	Blanc délégué sénatorial de Blegmore		Ab.	Ab.		
36	Blanc conseiller d'arrondissement		Ab.	Ab.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Blanquet Pierre Antoine délégué de Rimouze		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
38	Blanquet Ferdinand délégué de Langogne		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
39	Bonnel délégué d'Allanc	Délégué suppléant	<i>AB</i>	<i>AB</i>		
40	Bonnal Jacques délégué de Roubat		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
41	Bonnard Georges délégué de Chassagnac		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
42	Bonnat Marie délégué d'Albarat St Marie		<i>AB</i>	<i>AB</i>	Le président a une lettre duplicata	
43	Bonnet Victor délégué de Chateaufort		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
44	Bonnet Louis délégué de Langogne		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
45	Bonnet Pierre délégué suppléant de Langogne	Délégué suppléant	<i>AB</i>	<i>AB</i>		
46	Bonnet Pierre délégué à Larniole	Toucheur Fran- çois délégué suppléant à Larniole	<i>AB</i>	<i>AB</i>	M. Toucheur n'a pas été convoqué. M. Bonnet a fait comme tel trop tard qu'il ne pouvait pas venir.	
47	Bonnet Marie délégué à Chambarthe		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
48	Bonnet conseiller général		<i>AB</i>	<i>AB</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bonnet conseiller d'arrondissement		<i>AB</i>	<i>13</i>		
50	Bonhomme délégué sénatorial des Boudons		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
51	Bonnesfille délégué sénatorial de Grandrieu		<i>AB</i>	<i>1</i>		
52	Boiral maire délégué de St Babou		<i>AB</i>	<i>1</i>		
53	Boissierolles maire délégué de St Pierre d'Abbayes		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
54	Bouchet Jean Pierre délégué à St Priest du fan		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
55	Boudet Laurant délégué aux Boudons		<i>AB</i>	<i>1</i>		
56	Boudon maire délégué à St Laurent de Brassat		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
57	Bourbon Scipion délégué à Nozias		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
58	Bourcier Jean délégué à Meymeus		<i>AB</i>	<i>AB</i>		lettre duplicata
59	Bourgade Jabiel délégué de St Pierre Vallée française		<i>AB</i>	<i>AB</i>		
60	Bourrillon Xavier conseiller général		<i>AB</i>	<i>1</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Botton conseiller général		AB	AB		
62	Boyer Ferdinand délégué de Langogne		AB	AB		
63	Boyer Auguste délégué de Badaroux		AB	AB		
64	Boyer Louis délégué de Marchastel		AB	AB		
65	Boyer conseiller général		AB	AB		
66	Boyer Docteur Médecin Conseiller d'arrondissement		AB	AB		
67	Boyer Armand de la République conseiller d'arrondissement		AB	AB		
68	Bremond Maurice délégué de Serrières		AB	AB		
69	Bresson Pierre délégué de Pierrefeu		AB	AB		
70	Bresson Bouté délégué de la Paroisse		AB	AB		
71	Bresson Oswald délégué de Langogne		AB	AB		
72	Bros Maurice délégué de Mas d'Orvières		AB	AB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Brion (de) Conseiller général		dt	As.		
74	Broussou Hippolyte délégué de Maurijols		dt	As.		
75	Bruce adjoint délégué de St Julien d'Arpaon		dt	As.		
76	Bruce Conseiller d'arrondissement		dt	As.		
77	Bruce Paulin délégué de Bruissou		dt	As.		
78	Bruissou délégué de Mandé		dt	As.		
79	Bruissou mari délégué de Fabrias		dt	As.		
80	Carouge Alphonse délégué de St Germain de Calberte		dt	As.		
81	Carbormier délégué sénatorial de Chanac		dt	As.		
82	Carrière Jules délégué de St Rome		dt	As.		
83	Castanier Léonard délégué de St Nicolas		dt	As.		
84	Castanier Jenni Antoine délégué de Maurijols		dt	As.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Causse Adjoint délégué des Salles		tt	tt		
86	Causseguac délégué de St Pierre des tripier		tt	tt		
87	Cayroche Philippe délégué d'Arzen de Randon		tt	tt		
88	Chabbert délégué de St Sauveur de Py		tt	tt		
89	Chabrol Casimir délégué de St Julien d'Arpaon		tt	tt		
90	Chambon (du) conseiller d'arrondissement		tt	tt		
91	Chalvidan maire délégué de Cubières		tt	tt		
92	Chapelo maire délégué du Villard		tt	tt		
93	Chaptal Pierrot délégué du Chastel Nouvel		tt	tt		
94	Chaptal délégué de Florac		tt	tt		
95	Charles Camille délégué de Belmonte		tt	tt		
96	Charreyre délégué de le Page de St Julien		tt	tt		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Charpal (de) délégué de la Chapelle		✓	✓		
98	Charrier conseiller général					
99	Chassany délégué d'Arzenc d'Apcher		✓	✓		
100	Chassany marié délégué de St-Juery		✓	✓		
101	Chavret Henri délégué de la Page Montbarnon		✓	✓		
102	Chaze Etienne délégué de Chandograc		✓	✓		
103	Chevalier Marie délégué de Bagnols		✓	✓		
104	Chevalier Charles, adjoint délégué de Monde		✓	✓		
105	Celher Jean Pierre délégué de Pailhar	Duplomb par Chevalier Jean	✓	✓		Remplacé par
106	Chavel marié délégué de Luc	Chevalier Jean	✓	✓		
107	Clavière Auguste délégué de St-Amans		✓	✓		
108	Colombat (de) anobte conseiller général		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Corrte Mathieu délégué de St-Jean de Pharome		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
110	Constant Benjamin délégué de la Beule		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
111	Constant Etienne délégué de St-Jermain des Bois		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
112	Cordasse de Ligne de Chauac		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
113	Cordasse délégué de Recollet de Fermos		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
114	Corsac (de) Clement délégué de Servieres		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
115	Costebouque (de) Paul délégué de Magnieu		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
116	Coudere Prostete délégué de Vaugoyre		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
117	Coudere Pierre délégué de Chirac		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
118	Conlomb Pierre délégué de Nanchamps		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
119	Conlomb Jean délégué de Barjac		<i>AC</i>	<i>AC</i>		
120	Cormoult Eugene délégué de Cormes		<i>AC</i>	<i>AC</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Cour Guillaume délégué de Nafzieu foram		tt	tt		
122	Courtes Ferdinand délégué suppléant de Radonès	délégué suppl.	tt	tt		
123	Coutarel Adjoint délégué de St-Bonnet d'arrond		tt	tt		
124	Cres Jean François délégué de la Ville-dieu		tt	tt		
125	Chevaller Conseiller d'arrondissement					
126	Crespini ingénieur délégué d'Albaret le Comtal		tt	tt		
127	Crespini Charles délégué de Montrodal		tt	tt		
128	Crouzet conseiller d'arrondissement		tt	tt		
129	Cruceize Joseph délégué de Costant		tt	tt		
130	Cruceize Guillaume conseiller général		tt	tt		
131	Cruceize Hippolyte conseiller général		tt	tt		
132	Craplat délégué de Mandé		tt	tt		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Castanier adjoint délégué de Villefort		u	u		
134	Constantin Portemer délégué de Fozil du Garn		u	u		
135	Dandé conseiller général		u	u		
136	Debroas délégué de Blanchard		u	u		
137	Dejean conseiller général		u	u		
138	Delmas adjoint délégué de Reautort		u	u		
139	Delprat Maur délégué de St Laurent de Merat		u	u		
140	Shombres Casimir délégué de St Michel de Sige		u	u		
141	Dormacieu honoraire délégué de Tebron		u	u		
142	Durand délégué de Courchassas		u	u		
143	Durand Guillaume délégué de Bore		u	u		
144	Durand Etienne délégué de Blagnac		u	u		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Dussaut maire délégué de S. Bréot de Vallaugue		<i>AD</i>	<i>H</i>		
146	Dussel Dominique délégué de Montjozeu		<i>AD</i>	<i>H</i>		
147	Elzère Victor délégué de S. Andréol de Clergumal		<i>AD</i>	<i>H.</i>		
148	Etienne Albert délégué de Compidou		<i>AD</i>	<i>H.</i>		
149	Farges Christophe délégué de Pournels		<i>AD</i>	<i>H</i>		
150	Faret Paul Conseiller d'arrondissement		<i>AD</i>	<i>H.</i>		
151	Filhol délégué de S. André de Louise		<i>AD</i>	<i>H.</i>		
152	Foussan Charles délégué de Navajols		<i>AD.</i>	<i>H</i>		
153	Forestier Jean Antoine délégué de Lachamp		<i>AD.</i>	<i>H</i>		
154	Forestier Arsène délégué de Longjumeau		<i>AD</i>	<i>H</i>		
155	Fourcade Lucien délégué de Bonapac		<i>AD</i>	<i>H</i>		
156	Fournier Louis délégué de Montjozeu		<i>AD</i>	<i>H</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Journier Henri délégué des Sablons		<i>40</i>	<i>4</i>		
158	Journier Jean Baptiste délégué de Harvijols		<i>40</i>	<i>4</i>		
159	Journier Auguste délégué de Salhers		<i>40</i>	<i>40</i>		
160	Fraisse Christophe délégué d'Albaret le comtal		<i>40</i>	<i>40</i>		
161	Fraisse Conseiller d'arrondissement		<i>40</i>	<i>40</i>		
162	Fraisse adjoint délégué de Presmechard		<i>40</i>	<i>4</i>		
163	Framond (de) Olivier délégué d'Antennes	<i>40</i>	<i>40</i>	<i>40</i>		
164	Pache délégué de St Chely d'Apcher		<i>40</i>	<i>4</i>		
165	Pache Xavier délégué de Harvijols		<i>40</i>	<i>4</i>		
166	Paillard Etienne délégué de Prezet		<i>40</i>	<i>40</i>		
167	Pommard Emile délégué de Bossmech		<i>40</i>	<i>4</i>		
168	Pibelin Gilles délégué de Harvijols		<i>40</i>	<i>40</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Tibelin Antoine délégué de Fontaines		Ab.	Ab.		
170	Pillet Pierre délégué de Carbores		Ab.	Ab.		
171	Pirard Joseph délégué de Luc		Ab.	Ab.		
172	Perrina Antoine délégué de Hormoy		Ab.	Ab.		
173	Porry Antoine délégué de Naussois		Ab.	Ab.		
174	Potty Marie délégué de Sain de Boye		Ab.	Ab.		
175	Potty notaire délégué de Vastinels		Ab.	Ab.		
176	Gras Marie délégué de la Chore		Ab.	Ab.		
177	Gras Félicie délégué de Sain de Boye		Ab.	Ab.		
178	Grasset Marie délégué de la Salle humet		Ab.	Ab.		
179	Gravier adjoint délégué de St Laurent de Muret		Ab.	Ab.		
180	Gravil Joseph délégué de St Jean de Foullouvi		Ab.	Ab.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Groussot Ferdinand délégué de Polignac		Ab.	Ab.		
182	Picrin honoré délégué de Molezon		Ab.	Ab.		
183	Hernnet Régis délégué de St-Colomb de Baye		Ab.	Ab.		
184	Hubac Jules délégué de Tatemont		Ab.	Ab.		
185	Hugon Emmanuel délégué de St-Martin de Boubaug		Ab.	Ab.		
186	Girbert Jean délégué de Brélais		Ab.	Ab.		
187	Girbert Edouard délégué de St-Michel de Bote		Ab.	Ab.		
188	Yacques Antoine délégué de Caral du Carn		Ab.	Ab.		
189	Yaffuel marie délégué de St-Sulpice de Givernont		Ab.	Ab.		
190	Yaffuel Pierre délégué de St-Alban		Ab.	Ab.		
191	Jourdan Jean-Baptiste délégué de Vellefont		Ab.	Ab.		
192	Jourdan marie délégué de Fraixfont de Sozon		Ab.	Ab.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quatre vingt quatre* électeurs.

A *Mende*, le *4 jour* 1888.

Le Préfet,

Mourès



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre vingt quatre* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
Cent quatre vingt quatre le 2^e idem.
le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

V. Magnan

2^e *Car* Le Président du bureau de vote

J. Chiriac

Les Scrutateurs,

Mourès

Alexandre G. Ceilly

2^e *Car* Les scrutateurs

V. Magnan
Alexandre *P. Bouvier*
Mourès

M 0 4
MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2^e* BUREAU DE VOTE.

(N° *19* à *39* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *27^e X^{bre} 1887* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
195	Sabaume Maire, délégué de Sanillac		Q	#		
196	Sabaume jeune Bap ^{te} délégué de Quizac		Q	#		
197	Saget Auguste délégué de Spaynac		Q	#		
198	Sahondès Bap ^{te} délégué au Chémbon		Q	#		
199	Sahondès Alexandre, délégué de Fontanes	Michel Jean Joseph délégué suppléant de Fontanes	Q	#		
200	Samarche Maire, délégué de Barre		Q	#		
201	Sargnier Paul Emile, délégué du Collège de Dige		Q	#		
202	Sargnier Augustin, délégué de St Etienne Vallé H ^{te}		2	#		
203	Sargnier Alide délégué de Mialat		Q	#		
204	Sarsche, maire délégué St Symphonin		Q	#		
205	Sarque (de) maire, délégué de Ribennes	Hébrard Jean, Diene délégué suppléant de Ribennes	Q	#		
206	Sarrans Joseph délégué de Badaroux		Q	#		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
207	Lescure (de) Maire délégué de St Denis	Parandon Vincent délégué suppléant St Denis	Q	AB		
208	Seyris Hippolyte délégué à St Julien des Ponts		Q	AB		
209	Simairac (de) Maire délégué d'Auroux		Q	AB		
210	Sigeac (de) Maire délégué de Chastanier		Q	AB		
211	Soubat Jean M ^{te} délégué d'Albaret St Marie		Q	AB		
212	Soubier Adrien délégué de St Jean la fontaine		Q	AB		
213	Souche Joseph délégué de la Pauvrière		Q	AB		
214	Maalafosse Conseiller d'arrondissement		Q	AB		
215	Malet Maire délégué de St Saturnin		Q	AB		
216	Mallet Auguste délégué de Grandrieu		Q	AB		
217	Mallet Conseiller d'arrondissement		Q	AB		
218	Malgoire adjoint, délégué de Montredon		Q	AB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
219	Malige, maire délégué de St Etienne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
220	Malhautier Albers délégué de St-Martin de Lauvenc		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
221	Martin Maure délégué de Tarascon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
222	Martin Auguste délégué de Roche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
223	Martin Odilon délégué de Roche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
224	Martin, maire délégué de St Flour de Mercur		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
225	Martin Cyprin délégué de Vialas		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
226	Marion Cyprin délégué de St André de Laureize		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
227	Maigne Philippe délégué de Meude		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
228	Martel jeune Victor délégué de St-Martin de 13 ^e		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
229	Massador Paul délégué de Launoygare		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
230	Mansillon jeune Louis délégué des Salces		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
231	Mas Sylvain délégué du Buisson		Q	10		
232	Mathieu conseiller d'arrondissement		Q	10		
233	Maurin Maurice délégué de St Julien du Courail		Q	10		
234	Manoël Maurice délégué du Pompidon		Q	10		
235	Mazoyer, adjoint délégué de Trassieres de Logere		Q	10		
236	Mazauric conseiller d'arrondissement		Q	10		
237	Métiari, adjoint délégué du Blegnard		Q	10		
238	Méty honorié délégué de Bourde		Q	10		
239	Meyraud délégué au Chamblon		Q	10		
240	Morle Jacques délégué d'Auroux		Q	10		
241	Meissonnier délégué de St Julien de Peyre		Q	10		
242	Michel Pierre délégué de St Etienne de Val		Q	10		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
243	Michel jeune Louis délégué de Combret		Q	H		
244	Milot délégué de Lamejols		Q	H		
245	Moure jeune François délégué des Sauleries		Q	H		
246	Mourques Prosper délégué d'Arcomie		Q	H		
247	Mourques Pierre délégué des Bessons		Q	H		
248	Molles (des) Albert délégué de Langagne		Q	H		
249	Moutet Benjamin délégué de Meude		Q	H		
250	Monestier Albert, délégué de Banassac		Q	H		
251	More (de) Henri délégué de Serrallette		Q	H		
252	Mougnoux Maître, délégué de la Maline		Q	H		
253	Monestier jeune Charles délégué du Beroux		Q	H		
254	Monestier Conseiller Général		Q	H		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
255	Monestier Conseiller d'arrondissement		Q	AB		
256	Morsadier Conseiller d'arrondissement		Q	AB		
257	Monteils Conseiller général		Q	AB		
258	Nazon Conseiller d'arrondissement		Q	AB		
259	Nègre Conseiller d'arrondissement					
260	Nègre, maire délégué de St Bonnet de France		Q	AB		
261	Nogaret (de) Conseiller général		Q	AB		
262	Nogaret délégué Mourant		Q	AB	Dantité assistée par M. Maurice Zalauze & Rivie & Franck	
263	Nouet Albert délégué de Pulbrières		Q	AB		
264	Orlhac Paul Jean délégué de St Privat Du Fau		Q	AB		
265	Osty, maire délégué de St Privat Du Fau		Q	AB		
266	Oziol Jean délégué de Chasseraudès		Q	AB		

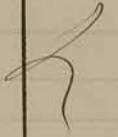


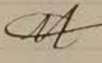

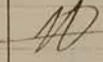

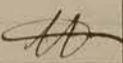
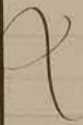

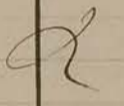

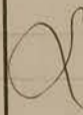

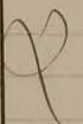
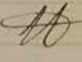
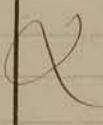

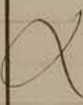
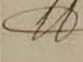

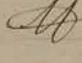


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
267	Pagès Jacques délégué de Ribennes		α	α		
268	Pagès Paulin délégué de Mearrejal		α	α		
269	Pantel, instituteur délégué de St-Frézal de Ventalou		β	α		
270	Paris, maire délégué de St-Frézal de Ventalou		λ	α		
271	Pascal Louis délégué de Mésisnac		α	α		
272	Pareyre François délégué de St-Pierre de Noyers		α	α		
273	Pareyre Jean B ^{te} délégué de Salce		α	α		
274	Paulhan Prophète, délégué de Lambert		λ	α		
275	Perregol Étienne délégué de la Meulène		α	α		
276	Pelisse député		α	α		
277	Pélegrin Vital Jules délégué de Baroz		α	α		
278	Peysson Henri délégué de St-Jermain de Lail	Brunel, Antoine délégué suppléant à St-Jermain de Lail	α	α		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
279	Costavin, adjoint délégué du Nord d'Arcières		Q	40		
280	Pigeyre Guillaume délégué d'Ammonot		Q	40		
281	Pignol, Marie délégué d. Brion		Q	40		
282	Pin Albert délégué d. St Privat de Vallongue		Q	40		
283	Pons Jean Pierre délégué de Rimbert		Q	40		
284	Pontier Adrien délégué de Grandrieu		Q	40		
285	Pontier Raymond délégué d. St-Alban		Q	40		
286	Platon Alfred délégué de Vialas	Durand, H. délégué suppléant à Vialas	Q	40		
287	Platon Emile délégué du Port de Montmar		Q	40		
288	Plan Cyprien délégué d. Collet de Dige		Q	40		
289	Pharisien délégué du Monde		Q	40		
290	Poudevigne Frédéric délégué vote Puy-Laurent		Q	40		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
291	Pourquier Jean Pierre, délégué de St Georges de Rémyac					
292	Poujol Benile délégué de Rozier					
293	Pradailles Auguste, délégué de St Beaudryle					
294	Prades (de) Roger, délégué de Rémyac					
295	Pradenc, adjoint délégué de St Véty Vapcher					
296	Prat Casimir Maurice, délégué de Recoules d'ambac					
297	Privat Joseph Felix délégué de la Courmourque					
298	Ranc, maire délégué de St Bonnet d'Aureme					
299	Ramadier docteur Médecin délégué de St Véty Vapcher					
300	Rambaud, délégué de St Paul le Grand					
301	Ressuche Jean délégué de Lachamp					
302	Reversat Léonine délégué de la Courmourque					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
303	Reversat Paul délégué de la Paroisse		Q	H		
304	Reversat Pierre, délégué d'alloué		H	H		
305	Reversat Régis conseiller d'arrondissement		Q	H		
306	Reversat J. conseiller d'arrondissement		Q	H		
307	Rebaud conseiller d'arron- dissement		Q	H		
308	Richard, maire délégué de Chadoux		H	H		
309	Robert, arseine délégué de St-Etienne		Q	H		
310	Robert Puyraig délégué de Quizac		Q	H		
311	Robert, maire délégué de St-Chély Dubouché		Q	H		
312	Robert adjoint délégué de St-Chély Du Larou		Q	H		
313	Rosplan préposé délégué de Prades		Q	H		
314	Roche Jean Pierre délégué de St-Julien Du Lannet		H	H		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
315	Roche, délégué de Juhanges		<i>R</i>	<i>R</i>		
316	Richard Edouard délégué de Marlins		<i>R</i>	<i>R</i>		
317	Remise, Notaire délégué de St-Pierre de Puyre		<i>R</i>	<i>R</i>		
318	Rodier Joseph délégué de Langagne		<i>R</i>	<i>R</i>		
319	Rodier Joseph délégué de S. Bernand		<i>R</i>	<i>R</i>		
320	Rodier Jean Baptiste délégué de Pin Morier		<i>R</i>	<i>R</i>		
321	Rolland, maire, délégué de St-Eulalie		<i>R</i>	<i>R</i>		
322	Roux Jean François Adrien, délégué de Chaudry rue		<i>R</i>	<i>R</i>		
323	Roux délégué de Chanac		<i>R</i>	<i>R</i>		
324	Roussel, maire délégué de St-Paul le Grand		<i>R</i>	<i>R</i>		
325	Roussel Maurice délégué de Marnat		<i>R</i>	<i>R</i>		
326	Roussel, maire délégué de Fabrias		<i>R</i>	<i>R</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
327	Rouvière Emile délégué de St-Croix					
328	Rouvière Conseiller général					
329	Rouffiac Conseiller général					
330	Rozière (de) Conseiller général					
331	Roussel Eugène, Conseiller général					
332	Rozier Eugène délégué de St Martin de Saussoubert					
333	Salles Etienne délégué de St-Colomb de Lys					
334	Salles maire délégué de St-Hilaire de Lantès					
335	Salençon délégué de Mearvials					
336	Sattel Abel délégué de Maulzieu ville					
337	Sattel, maire Conseiller d'arr. rondiss. en chef					
338	Sattel Eugène délégué de Cassagnac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Sarrony arthemise délégué D. Madregas		Q	H		
335	Saury Auguste délégué E. Espagnac		H	H		
336	S. Roger Hippolyte délégué Estable		Q	H		
337	S. Roger, maire délégué de la Prouse		Q	H		
338	S. Pierre Justin délégué de Moutheux		Q	H		
339	Seguy, maire délégué de Malhuc		Q	H		
340	Serriere Jean Louis délégué de Barre		Q	H		
341	Séradet Conseiller d'arrondissement		Q	H		
342	Siau Marie délégué d'Altier		Q	H		
343	Sulpin, maire délégué de Prunier		H	H		
344	Solant, maire délégué de St. Priest d. Carré		Q	H		
345	Calousier Conseiller d'arron- dissement		Q	H		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
351	Cardieu Justin délégué de l'Establissement		Q	AB		
352	Cardieu Antoine délégué de St-Gal		Q	AB		
353	Cardieu, maire délégué de Belvezet		Q	AB		
354	Cardres Florent délégué de St Germain Desallertes	Louis L. E. délégué suppléant St Germain Desallertes	Q	AB		
355	Ceissier Gustave délégué de Fébron		Q	AB		
356	Ceissier Conseiller général		AB	AB		
357	Chéronid maire délégué des Perrouds		Q	AB		
358	Chéronid jeune délégué de Malthouzan		Q	AB		
359	Cichit Auguste délégué de Rimeuze		Q	AB		
360	Cichit Martin délégué du Châtel mourel		Q	AB		
361	Cichit Émile délégué de la Faye Montiserrand		Q	AB		
362	Cinél, conseiller d'arrondissement		Q	AB		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
363	Conduet, maire délégué de St Denis		α	α		
364	Courrinc, notaire délégué de Châteauneuf		α	α		
365	Couzeris, maire délégué de St Pierre la Rivière		α	α		
366	Crimatigues François, délégué de St Symphonien		α	α		
367	Crémolez, maire délégué de St Georges de Léryac		α	α		
368	Cuboues (de) Alexandre, délégué de Jarvols		α	α		
369	Cuzet, desiré délégué de Malzieu ville		α	α		
370	Cufféry, délégué de Chaulhac		α	α		
371	Cufféry Auguste délégué de Malzieu forain		α	α		
372	Cuffier conseiller d'arrondissement		α	α		
373	Cure conseiller général		α	α		
374	Wachon délégué de St Eures		α	α		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
375	Vals maire délégué de St-Jeand'Arvey		Q	HA		
376	Valette (père) délégué de Lambert		Q	HA		
377	Valette François délégué de de Randon		Q	HA		
378	Valette adjoint délégué de Reoulles d'Aubrac		Q	HA		
379	Viala maire délégué de Mauriac		Q	HA		
380	Vincens Marie délégué de Brenoux		Q	HA	Député certifié par M. Jourd'he et Lardieu	
381	Vitrolles Victor délégué de St-Bauzille		Q	HA		
382	Vidal Baptiste délégué de d'Auzelles		Q	HA		
383	Vicilledent Victor délégué de Esclanide		Q	HA		
384	Vidal Antoine délégué de de St-Jean de Volp		Q	HA		
385	Vidal Antoine délégué de St-Pierre de Riems		Q	HA		
386	Viarrot Antoine délégué de Marvejols		Q	HA		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *deux cent un* électeurs.

A *Mende*, le *4 janvier* 1888.

Le Préfet,



Roumeyrol

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cents* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
~~Arr. de la présente liste au nombre de~~ *Cent quatre vingt dix neuf* le 2^e idem.
le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Bayer

Les Scrutateurs,

Derrière

M. Soreau

Forestier

Laurin

Pour le 2^e tour de scrutin
Le Président du bureau de vote

Gaulroyer

Pour le 2^e tour de scrutin
Les Scrutateurs,

G. Leiffroy

Derrière

E. Goubey

de Aubert